

Google Home ou la fin de la vie privée ?

Annoncé en mai dernier lors de [la conférence Google I/O 2016](#), l'assistant domestique intelligent de la firme, Google Home, a été dévoilé cette semaine par Mountain View. Concurrent direct d'Amazon Echo, l'appareil de Google est un haut-parleur/microphone design, activé par la voix. Il sert à la fois de système de contrôle des objets connectés du foyer et de système de divertissement. Pour ce faire, Google Home est « *toujours à l'écoute* ». Il peut donc potentiellement traiter toute l'information captée par ses récepteurs, pour améliorer le service rendu, entre autres. Et c'est là où le bât le blesse.

Facturé 129 dollars l'unité, Google Home embarque la technologie d'intelligence artificielle de la firme. Équipé de l'assistant personnel Google Assistant, l'appareil se connecte à Internet en WiFi et dispose d'une connectivité Bluetooth pour communiquer avec d'autres objets connectés. Il suffit de dire « OK, Google » et de demander au dispositif tel titre à écouter sur la chaîne multimédia du salon ou telle vidéo à la demande à regarder sur le téléviseur, et l'appareil lancera la lecture, après avoir puisé dans les services à disposition (YouTube Music, Google Play Music, Spotify, Pandora, Tunein...).

Toujours en veille, Google Home ?

Google qui traite déjà des mégadonnées avec son moteur de recherche, ses services en ligne et son OS mobile Android, pourrait ainsi amasser et analyser de nouvelles informations clés sur les personnes. « *Cela pourrait apporter à Google bien plus de données personnelles sur les utilisateurs, que ce que la firme obtient déjà maintenant* », explique à [Computerworld](#) un analyste du cabinet OrionX, Dan Olds. Selon lui, Google Home « *sera un témoin de chaque interaction verbale dans la maison. Il saura également ce que vous regardez à la télévision, ce que vous écoutez, et, évidemment, quand il n'y a personne à la maison* ». Ce qui n'est pas sans poser de problème de sécurité et de protection de la vie privée.

Google, de son côté, a fait savoir que la protection de la confidentialité et de la vie privée des utilisateurs a été prise en compte dès la conception de Google Home. Et de tous les produits qui embarquent Google Assistant. Par ailleurs, un bouton « muet » (Mute) peut être activé.

L'entreprise a ajouté que lorsque l'appareil est à l'écoute, la parole est traitée uniquement après que les mots « OK Google » ont été prononcés. Si ces termes ne sont pas entendus, la séquence audio est stockée localement sur l'appareil (et non pas envoyée sur des serveurs distants), puis elle est rejetée. Google a rappelé, par ailleurs, que ses utilisateurs peuvent accéder aux données collectées via la page [My Activity](#) et supprimer les données qu'ils ne souhaitent pas voir conserver. Rassurés ?

Lire aussi :

[Chromecast, Home et Wifi : Google prend position dans le salon](#)

[Avec Assistant, Google espère supplanter Siri](#)

[10 questions sur les assistants intelligents \(quiz\)](#)